

PSG - AG du 5 mars 2011

RAPPORT 2010

DES ELU-E-S AUX CHAMBRES FEDERALES

Rapport rédigé par Jean-Charles Rielle, le 26 février 2011

Remarque préalable

Ce Rapport des élu-e-s aux Chambres fédérales ne saurait rassembler l'ensemble des interventions et discours au Parlement, participations aux débats, voyages, manifestations et autres sollicitations politiques, tout au long de l'année 2010. Les élu-e-s ont des sites internet, mis à jour, permettant de prendre connaissance de l'ensemble de leurs engagements, et ceci de manière plus exhaustive:

- www.maurypasquier.ch
- www.roth-bernasconi.ch
- www.carlosommaruga.ch
- www.rielle.info

1. Répartition des charges

Conseil des Etats (CE)

Liliane Maury Pasquier (LMP) est vice-présidente de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Présidente de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille de l'APCE et Présidente de la délégation pour les relations avec le Parlement français. LMP siège à la Commission de politique extérieure, à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique et à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture.

Conseil national (CN)

Maria Roth-Bernasconi (MRB) préside la Commission de gestion et est membre des sous-commissions DFF/DFE, DFJP et ChF, DFI,DETEC ainsi que des tribunaux. MRB siège à la Commission des constructions publiques et est suppléante à la Commission des institutions politiques. Par ailleurs, elle co-préside le groupe des femmes parlementaires. MRB est co-présidente des Femmes socialistes suisses et membre du comité directeur du PSS.

Carlo Sommaruga (CS) siège à la Commission des affaires juridiques, à la Commission de politique extérieure et à la Commission judiciaire et à sa Sous-commission relative à la juridiction constitutionnelle. CS est membre de la délégation parlementaire pour les relations avec le Parlement français, et assume la co-présidence des groupes parlementaires suivants : Solidarité internationale, Relation avec le peuple kurde et Droits de l'Homme et est membre actif du groupe parlementaire sur les Suisses de l'étranger. CS est membre de la Commission consultative fédérale de la coopération internationale au développement et est membre du Conseil des Suisses de l'étranger. CS est membre du comité du groupe socialiste aux Chambres fédérales, et assume la Présidence de la Commission interne du PSS des affaires étrangères et est responsable du pilotage du groupe de travail sur l'aide au développement.

Jean-Charles Rielle (JCR) siège à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique, à la Commission des grâces et à la Commission de réhabilitation. JCR siège à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et à sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles.

Par ailleurs, les élus fédéraux sont membres de droit du Comité Directeur du PSG

2. Domaines d'intervention

En 2010, le paysage politique sous la coupole n'a pas été toujours très favorable aux propositions des parlementaires socialistes. Les votations fédérales n'ont, par ailleurs, pas toujours apporté les résultats attendus.

Les 4 élu-e-s socialistes genevois à Berne, se sont, à nouveau, fortement mobilisés pour les votations fédérales et cantonales.

Nous avons gagné la votation sur la LPP en disant non à la baisse des rentes LPP (non à la baisse du taux de conversion), mais avons perdu, malgré un clair double non à l'initiative UDC et au contre-projet de la droite, sur le renvoi des criminels étrangers, de même, malgré une très forte mobilisation, sur la révision de la loi sur le chômage (LACI) et sur l'initiative pour des impôts équitables.

Quelques beaux succès sont aussi à souligner. Voici quelques moments forts de l'année 2010, qui sont à relier à quelques-uns des principaux domaines d'intervention des parlementaires socialistes :

Sous l'angle institutionnel, 2010 fut l'année de l'élection d'une 4^e femme au Conseil fédéral, Simonetta Sommaruga, suite à la démission de Moritz Leuenberger. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le Conseil fédéral a une majorité de femmes en son sein.

Domaines

A) Asile et migrations

MRB a posé plusieurs questions en lien avec les victimes de violence conjugale renvoyées au motif d'une intégration insuffisante en Suisse, après une séparation ; la confiscation de l'ordinateur et du téléphone portable des requérants d'asile en zone de transit ; l'ODM qui entrave le droit de recours d'un requérant expulsé en grave violation des règles essentielles de procédure ; la violence conjugale comme motif suffisant pour donner droit à ses victimes de rester en Suisse après dissolution de la famille.

CS s'est préoccupé pour lutter contre les effets indésirables de la libre circulation des personnes qui l'a amené à déposer d'une part une initiative parlementaire contre les abus de la sous-traitance et contre le dumping salarial et d'autre part à thématiser la nécessité de mesures d'accompagnement en matière de logement. CS a aussi abordé par une interpellation les *Migrations et développement économique et s'est prononcé pour le groupe, lors de la Session extraordinaire concernant la migration*

JCR s'est fortement mobilisé, avec succès, pour la régularisation de la famille Selimi, qui a obtenu 4 permis B, alors qu'elle était exclue de Suisse. Suite à cette mobilisation genevoise, JCR a déposé une Motion pour la régularisation des sans-papiers en introduisant dans la loi la notion de prescription. JCR a aussi posé des questions quant au renvoi d'une femme et d'un enfant renvoyé de Suisse alors que le père ne pourra les rejoindre faute de papiers.

B) Politique internationale et aide au développement

En matière de politique extérieure,

LMP est intervenue en faveur de l'augmentation de l'aide publique au développement de la Suisse à hauteur de 0,5% du PNB, pour la ratification par notre pays de la Charte sociale européenne, pour adopter une véritable stratégie de l'argent blanc au-delà des conventions de double imposition et de l'Accord USA-UBS, et contre une motion de l'UDC visant à limiter à un an le titre de séjour des citoyens de l'UE au chômage. LMP a déposé plusieurs interpellations pour garantir les droits fondamentaux de Murad Akincilar en faisant un appel au Conseil fédéral (CF) à s'engager pour la protection et la libération de cet intellectuel et militant, d'abord réfugié en Suisse et devenu syndicaliste à Genève, et alors emprisonné en Turquie pour raison politique et par un appel au CF à s'engager diplomatiquement, suite à l'utilisation de bombes à sous-munitions de fabrication américaine au Yémen, lors d'une attaque qui a occasionné la mort de plusieurs dizaines de civils.

CS s'est engagé en faveur des crédits cadre de l'aide au développement (APD). Après un âpre débat et des négociations serrées, le Conseil national a renoncé à toute coupe dans l'enveloppe de l'aide au développement prévue au budget 2011. Un grand succès et une étape indispensable à l'augmentation de l'APD à 0,5%. L'objectif d'une APD à 0,5% en 2015, soit bien en dessous du 0,7% fixé par l'ONU, devrait pouvoir être atteint par un vote du Conseil national à la session de printemps 2011. Si tel est le

cas, ce sera par le biais de cette stratégie proposée au groupe socialiste du lien entre les crédits au FMI et l'augmentation de l'APD. Pas l'un sans l'autre. Le relèvement de l'APD pour 2011-2012 nécessitera des moyens additionnels de 404 millions. Ils serviront surtout à renforcer l'aide bilatérale concernant l'eau et le climat et permettront à la Suisse de remplir ses engagements internationaux. CS s'est prononcé pour le groupe sur le Fonds monétaire international pour une contribution extraordinaire limitée dans le temps pour augmenter les ressources. CS a aussi fait 2 rapports de majorité quant à l'aide au développement pour la faire dépendre davantage du respect des droits de l'homme et sur la continuation de la coopération au développement. CS a soutenu la camarade Micheline Calmy Rey, cheffe du DFAE, et a pris sa défense publique permanente lors de la campagne orchestrée contre elle par les partis bourgeois dans la crise libyenne, campagne qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2010. Par ailleurs CS a déposé une interpellation sur le traitement pour les produits venant des colonies de peuplement israéliennes en Palestine et de nombreuses questions sur la discrimination de la Palestine par la Suisse, les conséquences diplomatiques dans le monde arabe et musulman du maintien de la visite de Monsieur Ueli Maurer en Israël, la Lutte contre le placement des avoirs illégaux des potentats en Suisse, la condamnation et exécution d'opposants politiques en Iran, la collaboration scientifique entre universités et universitaires suisses et israéliens, la rencontre du chef du DDPS avec le ministre de la défense israélien, l'espionnage colombien en Suisse, la Collaboration militaire avec Israël, la justification du financement par le DDPS pour la promotion civile de la paix, sur la Suisse, plaque tournante complaisante des assassinats d'Etat, Israeli-Swiss Science Network et la contribution au respect des Conventions de Genève et sur la révision des principes directeurs de l'OCDE. CS est intervenu pour le groupe sur le rapport du Conseil fédéral sur la Politique étrangère 2009 de notre pays.

JCR est intervenu sur le débat de la planification et de l'organisation du Sommet de la Francophonie 2010 à Montreux et pour la défense de son budget affecté. Avec le camarade et collègue Jean-Claude Rennwald, JCR a participé à la création d'un nouveau Groupe parlementaire Suisse-Pays basque. JCR a participé activement au Comité Suisse pour la défense des habitant-e-s d'Ashraf.

La défense des droits de l'Homme

CS a mené un combat en faveur des droits de l'homme et des peuples kurde et palestinien. CS a repris ainsi la co-présidence du groupe parlementaire sur les droits de l'homme. A la clé un déplacement en Turquie lors de l'ouverture du procès de Dyakabir et l'organisation au Parlement d'une rencontre entre les représentants du parti pro-kurde DPT et des parlementaires fédéraux, ainsi que la création avec d'autres parlementaire, dont JCR, du groupe parlementaire Suisse Palestine. CS a déposé une interpellation sur les *droits de l'Homme au Vietnam et le danger de la liberté d'expression*. CS a posé plusieurs questions sur la *persistance des assassinats des défenseurs des droits humains, sur des citoyennes et citoyens suisses sous surveillance des Etats-Unis, sur la rencontre avec des criminels de guerre*

Les élu-e-s ont fait divers déplacements parlementaires

LMP est allée au Venezuela et à Cuba avec des parlementaires de gauche et en Ouzbékistan et au Turkménistan avec une délégation de la CPE-E. Elle a également accompagné la présidente du Conseil des Etats en Turquie.

MRB a fait une tournée en Afrique, dans la région des Grands-Lacs, avec six autres femmes parlementaires, dans le cadre du projet « marrainages ». Mis sur pied par Micheline Calmy-Rey, ce projet a permis de découvrir le travail de la DDC en faveur des femmes qui ont subi des violences dues aux guerres.

CS est allé en Colombie, avec Swissaid, dans le cadre de visite des projets de Swissaid et à la rencontre des organisations syndicales, de défense des droits de l'homme, de paysans, en Turquie, à Diyarbakir, comme membre d'une délégation internationale d'observateurs, afin d'apporter le soutien aux 151 femmes et hommes kurdes jugées pour s'être engagés en faveur des droits de leur peuple, et en Macédoine, à Skopje, comme parlementaire suisse dans un panel d'expert d'accompagnement d'un projet de la DDC de développement d'un service parlementaire de qualité au Parlement macédonien.

JCR s'est rendu pour la deuxième fois à Gaza, avec une Délégation de parlementaires européens pour témoigner 1 an après l'agression militaire israélienne. JCR est allé dans le cadre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, au Vietnam (Hoi Han) pour la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles, en Arménie (Erevan) pour l'Assemblée régionale d'Europe et au Sénégal (Dakar) pour l'Assemblée mondiale. JCR est allé à Taverny (France), avec des très nombreux parlementaires européens, canadiens et du Moyen-Orient, remettre à Mme Maryam Radjavi les signatures de la majorité du Conseil national suisse dans le cadre du soutien aux Habitant-e-s d'Ashraf.

C) Santé et assurances sociales

LMP est intervenue dans le cadre du débat sur la révision de la LAMal, notamment pour défendre l'obligation, pour les assureurs, d'offrir au moins une assurance « réseau de soins », et pour inviter le CF à favoriser le don d'organes. Dans le social, LMP a défendu l'initiative cantonale genevoise pour un congé parental, pour demander au CF d'étudier les possibilités d'introduire un congé rémunéré pour les parents d'enfants gravement malades, pour la reconduction du programme d'impulsion à la création de places d'accueil extrafamilial, pour l'extension des allocations familiales aux enfants d'indépendant-e-s, et pour souligner la précipitation et les risques pour les personnes atteintes dans leur santé de la 6^{ème} révision de l'AI (1^{er} volet). LMP est aussi intervenue en faveur de l'initiative « Pour la protection face à la violence des armes ». Dans le cadre de la pandémie de Grippe H1N1, LMP est intervenue afin de demander au Conseil fédéral d'éclaircir son implication dans les travaux de l'OMS, les liens d'intérêts des membres de la Commission fédérale pour les vaccinations, les types de contrats liant la Suisse à l'industrie pharmaceutique et les mesures à prendre en vue d'une pandémie future. LMP a déposé des interpellations sur les primes d'assurance-maladie qui prennent leur envol et les réserves qui s'envolent, et sur les « nouveaux-nés victimes de désintégration », en demandant au CF de donner suite à des études démontrant d'importantes disparités sanitaires, dues à la faiblesse de notre politique d'intégration, entre les nouveaux-nés des femmes suisses et migrantes. LMP a déposé aussi une motion, adoptée par son Conseil, pour réduire les réserves excessives dans l'assurance-maladie obligatoire, motion chargeant le CF de compléter la LAMal de manière à permettre à l'OFSP d'imposer aux caisses-maladie des taux de réserve minimaux et maximaux en fonction de certains critères de risque. Sur le thème de la sécurité sociale, LMP a déposé un postulat (adopté et transmis au CF) sur le revenu à assurer pendant les huit semaines d'interdiction de travailler suivant l'accouchement, en cas de report du droit aux prestations de l'assurance-maternité suite à l'hospitalisation du nouveau-né, postulat chargeant le CF d'étudier et de faire un rapport sur les différentes possibilités de modifications législatives

permettant d'éviter que, dans de tels cas, la femme soit pénalisée par le non-paiement de son salaire. LMP a déposé une interpellation sur les moyens d'existence en situation de besoin de soin, en alertant le CF sur les graves difficultés financières souvent rencontrées par les couples dont l'un des membres vit en EMS.

MRB a déposé plusieurs questions en lien avec l'efficacité de la surveillance de l'AI, portant sur la disproportion entre les moyens engagés dans la lutte contre la fraude à l'AI et le nombre d'abus avérés, sur la révision de la loi sur l'assurance-chômage et les mesures en faveur de la formation et sur d'éventuelles mesures prévues pour augmenter le taux de diplômés, et en particulier de diplômées, du secondaire II, à l'heure de la réduction des prestations de chômage pour les moins de 25 ans, sur les pressions exercées par un office cantonal AI, en interpellant le Conseil fédéral quant aux conséquences de la 5^{ème} révision, suite aux pressions exercées par l'office de l'AI de Genève pour récuser une juge estimée trop favorable aux personnes assurées. MRB est encore intervenue dans le cadre des débats sur la 6^{ème} révision de l'AI (1er volet) pour défendre les malades psychiques.

CS est intervenu par interpellation sur le retrait des avoirs du deuxième pilier et l'amélioration des outils statistiques

JCR a défendu un rapport de minorité sur l'initiative cantonale genevoise touchant la « cantonalisation des réserves » accumulées au détriment des assurés genevois, rapport de minorité gagné en plénière du Conseil national par 85 à 66. JCR a posé une question sur le tiers payant garant et sur les engagements d'Intras. JCR est intervenu en plénière sur le premier volet de la 6^{ème} révision de l'AI, sur les réserves dans l'assurance obligatoire des soins, sur la loi fédérale sur l'assurance-maladie et la révision partielle des réseaux de soins (Managed care), sur les mesures pour endiguer l'évolution des coûts, sur une motion de Simonetta Sommaruga sur les décès et coûts importants induits par des erreurs de médication, sur l'initiative de Jean-François Steiert pour faciliter le changement de caisse d'assurance-maladie selon la Lamal afin de simplifier la facturation pour les patients et les assurés, sur la motion d'Anita Fetz pour rééquilibrer les taux de réserves des assureurs-maladie d'ici 2012, et sur l'initiative cantonale genevoise pour une diminution juste des cotisations aux caisses-maladie des Genevoises et des Genevois.

D) Institutions politiques et affaires juridiques

MRB a posé plusieurs questions sur le placement à des fins d'assistance, en lançant un appel au Conseil fédéral à améliorer la réalisation de statistiques sur le nombre de placements d'adultes, réalisés contre leur volonté, afin de les prémunir d'un danger contre eux-mêmes ou autrui, sur le nouveau droit pour la protection des adultes, portant sur les raisons et l'implication démocratique du retard de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des adultes, qui offre une plus grande autodétermination aux personnes ayant besoin de protection, sur les principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales et les procédures en cas de plainte, par un appel au Conseil fédéral à s'engager pour un renforcement des procédures en cas de plainte dans le cadre de la révision des principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales. MRB a parlé à l'appui de son initiative parlementaire pour l'introduction d'une norme pénale réprimant explicitement les mutilations génitales féminines en Suisse. Un projet accepté, le 16 décembre, par le Conseil national. MRB s'est par ailleurs exprimée en faveur de la limitation des groupes d'intérêt dans les commissions, et de la reconnaissance du congé maternité comme motif d'excuse pour les parlementaires.

CS s'est engagé pour une approche rationnelle et non émotive de la lutte contre la pédocriminalité qui a permis d'une part dans le suivi par le DFJP d'une de ses motions de bloquer les propositions extrémistes et d'autre part d'entamer un débat parlementaire, jusque-là tabou, autour de la question de la pédocriminalité au sein de l'Eglise catholique. Son intervention sur le nécessaire aggiornamento de l'Eglise catholique en Suisse en matière d'abus sexuels, a trouvé un bon écho auprès du Conseil fédéral, et celle sur la problématique du secret professionnel des ecclésiastiques, sont en cours d'examen. CS est intervenu pour le groupe sur la loi sur l'organisation des autorités pénales, le bail à loyer et bail à ferme, l'Initiative sur l'épargne-logement et accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement et l'Initiative populaire contre les rémunérations abusives. CS a défendu plusieurs rapports de majorité pour mieux protéger les locataires contre les congés abusifs, sur le code pénal et l'abrogation des articles 19 et 20, le développement de l'acquis de Schengen et la reprise des bases légales du Fonds pour les frontières extérieures, le registre des pédophiles, des délinquants sexuels et des auteurs de violence, les infractions commises par des chauffards et la publication du jugement et inscription sur le permis de conduire, sur l'extension du pouvoir de cognition du Tribunal fédéral aux recours introduits contre un arrêt du Tribunal pénal fédéral, sur l'Importation de métaux précieux en Suisse et législation en matière de blanchiment d'argent, le développement de l'acquis de Schengen. Protection des données à caractère personnel. CS a défendu un rapport de minorité sur la loi sur la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées. CS a déposé des initiatives parlementaires pour faciliter l'accès des familles aux taxis, sur la fin des abus en matière de sous-traitance et du dumping salarial, sur la FIFA et pour une poursuite d'office de cas de corruption dans le secteur privé, le secret professionnel des ecclésiastiques. Enfin CS a déposé 2 postulats, sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales et le renforcement du point de contact, sur le renforcement de la cohérence de la politique de développement, sur l'aggiornamento de l'Eglise catholique en matière d'abus sexuels, sur le blanchiment d'argent dans l'immobilier et l'extension du champ d'application de la LBA.

JCR a déposé une initiative parlementaire pour une transparence des revenus, indemnités et autres avantages des parlementaires fédéraux et a poursuivi sa mobilisation pour la signature par notre pays de la Convention sur les disparitions forcées.

E) Sécurité

MRB a déposé une interpellation quant au gel de l'engagement de gardes-frontière dans la région frontalière genevoise, par un appel au Conseil fédéral à lever ce gel dans la région genevoise, qui ne permet pas de remédier au problème de sous-effectifs, et qui a engendré l'engagement de gardes-frontière d'autres régions frontalières, un non-sens économique et humain. Elle également déposé une question sur la lutte contre la criminalité transfrontalière en lançant un appel au Conseil fédéral à augmenter les effectifs des gardes-frontière à Genève.

CS a posé une question sur la Sécurité des ambassades à Genève et sur une possible « Irakisation » de la situation.

F) Égalité Hommes-Femmes

MRB a déposé une interpellation sur la détermination du revenu hypothétique après l'invalidité et l'inégalité salariale entre femmes et hommes, par un appel au Conseil fédéral à cesser d'utiliser, dans certains cas, l'Enquête suisse sur la structure des salaires pour calculer le droit aux prestations de l'AI, et de perpétuer ainsi l'inégalité de revenus entre femmes et hommes ; une question appelant le Conseil fédéral à mettre en œuvre les mesures d'incitation à l'égalité salariale proposées par le rapport d'évaluation publié pour les dix ans de la loi sur l'égalité ; une motion sur l'allaitement au travail, chargeant le Conseil fédéral de modifier le CO pour que le temps consacré à l'allaitement au travail soit rétribué par le salaire et en dernier lieu une motion sur la responsabilité parentale conjointe, chargeant le Conseil fédéral de prévoir une convention parentale indépendante de l'état civil, à déposer auprès de l'autorité tutélaire à la naissance de l'enfant, qui règle l'autorité parentale, la garde et l'entretien de l'enfant pendant la vie de couple et dans l'éventualité d'une séparation.

MRB est aussi intervenue pour défendre une représentation équilibrée des deux sexes au sein des conseils d'administration (dans le cadre des débats sur l'initiative contre les rémunérations abusives).

JCR s'est quant à lui à nouveau fortement investi dans la campagne « Femmes et Hommes ensemble contre la violence envers les femmes ».

G) Logement

CS a poursuivi son combat pour la défense des locataires et de leurs droits, notamment dans le débat relatif à la révision du droit du bail, a porté ses fruits. Le Conseil national a refusé l'entrée en matière sur le projet de révision du droit du bail et envoyé définitivement le projet à la corbeille, suivant ainsi la position de l'ASLOCA. L'indexation complète des loyers prévue dans la révision, couplée avec un loyer initial vérifié sur des statistiques orientées vers le marché, aurait en effet généré à terme une spirale de hausse des loyers supérieure à celle constatée aujourd'hui. Les interventions d'Alain Berset et la mienne ont été déterminantes pour que le groupe socialiste rejette l'entrée en matière de la révision et qu'ainsi par une courte majorité le débat soit clos. Toutefois, aucune proposition en faveur d'une amélioration de la protection des locataires ne passe la rampe.

H) Education et Science

LMP est intervenue pour l'accès des jeunes sans-papiers à l'apprentissage, dans le cadre des débats concernant la Loi sur les professions de la psychologie, de celle sur l'aide aux Hautes écoles, de celle – morte-née - sur les chiens dangereux, pour l'interdiction d'importer des produits dérivés du phoque et pour l'interdiction du transit en Suisse des animaux destinée à l'abattage.

I) Gestion

MRB suis intervenue, en tant que présidente de la CdG, sur le rapport de gestion du Conseil fédéral 2009, le rapport annuel 2009 de la CdG et de ses délégations, et le budget de la Confédération 2011.

3. Divers

Médias, internet et réseaux sociaux

Tous les parlementaires fédéraux ont répondu aux sollicitations des médias durant l'ensemble de l'année, notamment en lien avec les votations fédérales, et les sujets d'actualités au Parlement. Par ailleurs, toute une communication s'est développée par la mise à jour quasi quotidienne des sites internet et blogs personnels, et par les réseaux sociaux type Facebook, Twitter, etc.

LMP, outre les sujets déjà énoncés et ceux relatifs aux campagnes de votations fédérales (contre la hausse des rentes LPP, contre la révision de la Loi sur l'assurance-chômage, pour l'initiative pour des impôts équitables et pour le double non aux textes sur le renvoi), s'est notamment, plusieurs fois exprimée sur la gestion internationale de la grippe H1N1, thème sur lequel elle a mené la discussion et des conférences de presse en commission à l'APCE. LMP a par ailleurs poursuivi sa contribution, aux côtés de MRB, à la chronique « Chambre à part », sur le site des Quotidiennes www.lesquotidiennes.com/blog/172.

Dans les médias, outre les campagnes de votations, MRB s'est beaucoup exprimée sur ce thème, et sur un autre sujet lié à l'égalité, l'élection d'une quatrième Conseillère fédérale. Par ailleurs, en tant que présidente de la CdG, MRB a parlé à maintes reprises de nos rapports sur la crise financière et l'affaire UBS et sur le pilotage du Conseil fédéral. A noter que les médias d'outre-Sarine ont donné davantage d'écho à sa présidence, et à son engagement pour le double non au renvoi des criminels étrangers.

CS s'est fortement engagé sur la situation entre la Lybie et la Suisse et sur l'ensemble de la politique étrangère de la Suisse.

JCR s'est beaucoup engagé sur la régularisation de la famille Selimi, la grève de la faim de Bernard Rappaz, afin d'éviter une nouvelle mort d'un détenu dans une prison suisse, et sur les sujets en lien avec la santé (les coûts, les primes et les réseaux de santé), et la prévention du tabagisme, notamment passif, et le dépôt d'une initiative fédérale. JCR a fait partie des 100 personnalités de l'Hebdo, qui font la Romandie en 2010 et a pris la défense du camarade et collègue Ricardo Lumengo et son procès en cours.

Les élu-e-s fédéraux ont participé à un café politique, à Carouge.

Comme chaque année

Le travail parlementaire s'est doublé pour chacun-e des élu-e-s socialistes d'un important engagement militant. Ainsi, en plus de la participation aux séances du CD, aux assemblées générales du PSG ou aux assemblées des délégué-e-s du PSS, les parlementaires se sont impliqué-e-s activement dans les campagnes pour les votations fédérales et pour l'information à la population sur des dossiers spécifiques impliquant présence médiatique, tables rondes, exposés et conférences. A cela s'ajoutent la participation aux activités officielles nationales et genevoises (discours, cérémonies), ainsi qu'une vie associative intense, puisque les élu-e-s sont toutes et tous président-e-s et/ou membres de comités et de bureaux d'associations et de conseils de fondations. Les élu-e-s se sont aussi à divers titres mobilisés pour les votations cantonales, notamment contre l'extension des heures d'ouverture des magasins (LHOM) et pour la défense syndicale, notamment le soutien aux grévistes d'ISS-Aéroport de Genève.

Je vous remercie de votre lecture !